



VILLE DE CLERMONT

AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, France D'Amour, Directrice générale de la Ville de Clermont, que lors de la séance ordinaire du lundi 9 mai 2022 à 20 h, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure suivante:

- **Propriété située au 123 chemin du Friche, sur le lot 4 657 443 du Cadastre de Québec :**

Réputer conforme la construction d'un garage résidentiel dans la cour avant du terrain alors que cela est interdit quand le bâtiment principal est à moins de 25 mètres de la ligne avant du terrain.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le Conseil lors de la séance ordinaire du 9 mai 2022.

Donné sous mon seing à Clermont, ce 21^e jour du mois d'avril deux mille vingt-deux.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'France D'Amour', is written over a horizontal line.

France D'Amour, directrice générale